

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 11
Nombre de Votants : 12
Date de la convocation : 28 FEVRIER 2024
Date de l'affichage : 28 FEVRIER 2024

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le 11/03/2024

ID : 073-217302785-20240305-2024_14-DE



Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstentions : 1

Séance ordinaire du CINQ MARS DEUX MILLE VINGT-QUATRE

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le cinq mars à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORVAL Corinne, CORTESE Marie-Andrée, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PELLISSIER Mathieu, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian, ROL Yves

Absents : Mme BORONAT Virginie procuration à Mme CORVAL Corinne

M. MARTINATO Jean-Marc a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : LIGNE DE TRESORERIE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE, MISE EN ACCESSIBILITE PMR ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Le Maire expose la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie en relais de l'encaissement des subventions et du FCTVA dans le cadre des travaux de rénovation énergétique, mise en accessibilité PMR et extension de la mairie.

Deux établissements bancaires ont été consultés : le Crédit Agricole des Savoies et la Caisse d'Epargne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 1 abstention,

- ✓ **APPROUVE** la réalisation d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes – Tour Incity – 116 cours Lafayette – BP3276 – 69404 LYON CEDEX 03, d'un montant de 800 000 € pour une durée de 12 mois,
- ✓ **PREND ACTE** que cette ligne de trésorerie ne sera pas inscrite au budget primitif 2024,
- ✓ **DONNE** tout pouvoir au Maire pour réaliser cette ligne de trésorerie.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire



M. Jean-Marc MARTINATO,
Secrétaire de Séance